

1. Comment activer votre « espace électeur » ?

En cas de difficulté pour créer votre Espace électeur, contactez au plus vite le syndicat de préférence par mél snudi.fo84@free.fr

Pour voter, vous devez d'abord activer votre « espace électeur » à partir duquel vous émettrez **4 votes** entre le 29 novembre et le 6 décembre.

Connectez-vous à https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm

Saisissez votre adresse de messagerie professionnelle (prenom.nom@ac-aix-marseille.fr) puis cliquez sur « continuer ».



Rendez-vous ensuite dans votre boîte professionnelle à <u>https://messagerie.ac-aix-marseille.fr/</u>



🖚 Relever le courrier 🛛 🙀 Ecrire 🛛 📮 Répondre 🗢 📮 Transférer 👻 🐖 Déplacer 👻 🚔 Imprimer 🚳 Supprimer						Q Objet ou expêd	
	٠	0	Objet	De	Date	Taille	
			Création de votre compte - Elections professionnelles 2018	no-reply@mailer.elections2018.edu	17:04	4ko	

Cliquez sur ce lien qui ne reste actif que 15 minutes

Objet : Création de votre compte - Elections professionnelles 2018 A :	
Bonjour,	
Pour créer votre mot de passe personnel électeur en toute sécurité, veui	llez ciquer sur le lien ci-dessous :
https://elections2018.education.gouv.fr/portail/creation-compte-etape2.	htm?token=UJNTVSYYWRM4DCWU
Pour toute question, n'hésitez pas à consulter la page dédiée aux électio	ns professionnelles :
www.education.gouv.fr/electionspro2018	
Cordialement,	
L'équine chargée des élections professionnelles 2018	

Vous accédez alors à l'écran de création de votre MOT DE PASSE.

Ce mot de passe doit être différent de celui de votre adresse de messagerie professionnelle. Il doit contenir au moins **8 caractères**, dont au moins **une minuscule**, **une majuscule** et **un chiffre**.

ons professionnelles 2018	Pour ne pas oublier votre mot de		
Création de mon mot de passe	passe, taites une photo		
Créez votre mot de passe personnel électeur qui devra contenir entre 8 et 24 caractères, au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre, et doit être différent de votre adresse de messagerie professionnelle. Conservez précieusement ce mot de passe qui vous sera demandé à chaque connexion sur le portail électeur et sera nécessaire pour le vote. En cas de perte ou d'oubli, vous aurez la possibilité de demander un nouveau mot de passe à la connexion au portail électeur	ou bien prenez l'initiale en minuscule de votre prénom, l'initiale en majuscule de votre nom et votre date de naissance. Exemple : vM17121984		
Mot de passe personnel électeur *	Pour visualiser votre mot de passe		
Confirmation du mot de passe personnel électeur *			
VALIDER			

Une fois votre mot de passe confirmé, cliquez sur valider.

Votre espace personnel est maintenant activé et votre nom apparaît. Il est protégé par votre mot de passe personnel. Vous pourrez vous reconnecter autant de fois que vous le voulez.



Comment récupérer votre identifiant de vote si vous n'avez pas reçu la Notice de vote le contenant

Qu'est-ce que la notice de vote ? La notice de vote contient votre identifiant électeur unique qui permettra de vous authentifier sur le portail de vote et donc de voter.

Pour obtenir votre identifiant électeur :

1- saisissez dans la barre d'adresse de votre navigateur : https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identificationmail.htm et cliquez

2- saisissez votre NUMEN ainsi que votre date de naissance ;

3- choisissez le canal pour recevoir votre identifiant électeur : par SMS ou par courriel.

Si vous choisissez de recevoir votre identifiant électeur par SMS, la communication de votre numéro de téléphone portable est nécessaire pour vous permettre de participer aux élections professionnelles.

Nous vous conseillons de choisir <u>par courriel</u>, car vous recevrez votre identifiant électeur directement sur votre **messagerie professionnelle** en *prenom.nom@ac-aix-marseille.fr.*

Comment récupérer votre NUMEN si vous l'avez perdu ou oublié ?

Allez sur le portail ARENA :

https://appli.ac-aix-marseille.fr/plog/public/login

Dans la rubrique de gauche, sélectionnez « Gestion des personnels »

Cliquez ensuite sur « Mon Portail Agent »

Lorsque vous serez sur votre Portail Agent, cliquez sur le bouton « Consulter mes

informations personnelles »

Votre NUMEN apparaîtra dans un rectangle vert à droite de votre écran.

Comment effectuer vos 4 votes ?

Pour voter, connectez-vous à https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm

- Rentrez sur « je vote » pour accéder à votre espace de vote sécurisé.

- Sur votre espace de vote sécurisé, saisissez votre identifiant électeur contenu dans la notice de vote et, de nouveau, votre mot de passe personnel	Identifiant électeur Identifiant électeur oublié ? Mot de passe personnel électeur Mot de passe personnel électeur oublié ?	Pour vous conne • Votre identifiar qui vous a été • Votre mot de p de la 1ère com • Vous devez, pr minuscules et	Pour vous connecter, saisissez : • Votre identifiant électeur : Il est disponible sur la notice de vote qui vous a été adressée. • Votre mot de passe personnel électeur : vous l'avez créé lors de la tère connexion à votre espace électeur • Vous devez, pour ces 2 champs, respecter les majuscules, minuscules et les espaces lors de votre saisie.	
Scrutins	Listes candidates	Confirmation	Preuves de vote	
Choisissez le scrutin au CAPD des institut	quel vous souhaitez participer eurs et prof. des écoles de Vi	aucluse	PARTICIPER →	
CAPN commune a	aux instituteurs et professeur	s des écoles		
Comité Technique	e Min <mark>is</mark> tériel			
Comité Technique	Académique de l'académie	d'Aix- Marseille		

2. A cette étape, toutes les listes candidates de ce scrutin sont affichées.

Sélectionnez la liste FO en cliquant dans la colonne « liste choisie » et cliquez sur « suite » en bas de l'écran pour confirmer votre choix.

3. Votre vote est maintenant **affiché à l'écran**. En cas d'erreur, vous pouvez encore revenir en arrière, en cliquant sur « **retour** ». Sinon, confirmez ce vote en cliquant sur « **JE VOTE** ».

4. vous pouvez récupérer la preuve de votre vote en téléchargeant à tout moment votre émargement.

N'oubliez pas de réaliser ensuite vos trois autres votes,

en cliquant sur « **CONTINUER** » et en revenant à la **liste des scrutins** pour lesquels vous n'avez pas encore voté.